Gros plan sur... La bécassine des marais

Description

La Bécassine des marais (Gallinago gallinago) est un limicole de taille moyenne (25 à 30 cm pour un poids de 100 à 120 g), à la silhouette fine, avec un plumage identique chez le mâle et la femelle adulte. La détermination du sexe et la distinction jeune/adulte ne peut se faire que par l'examen des plumes de la queue et de certaines plumes des ailes.

Ses ailes longues, assez larges et pointues sont brunes sur le dessus et blanc gris sur le dessous avec deux barres alaires plus pâles. Son ventre est blanc, avec les flancs blanc terne, ponctués de tâches foncées.

La tête présente des rayures nettes : une rayure foncée passe sur les yeux, encadrée de deux rayures chamois clair. Ses yeux sont noirs et son bec d'environ 7 cm de long, est droit et fin.

La queue est de couleur fauve, finement barrée de noir et ses courtes pattes sont jaune verdâtre.

Habitats et mœurs



La bécassine des marais vit et se reproduit dans les zones herbeuses humides, au bord des marais d'eau douce et des étangs, dans les prairies inondées et les champs. On peut également parfois la trouver près des marais salants

Son envol est fulgurant : elle décolle face au vent en s'appuyant sur ce dernier pour basculer d'une aile sur l'autre afin d'accélérer et prendre de la hauteur en zigzaguant. Lors des descentes en piqué, le frottement de l'air sur sa queue produit un son rappelant un chevrotement sonore.

La période de reproduction commence avec l'occupation des sites fin mars et se termine avec la fin de la période de dé-

pendance des jeunes après la mi-août. La femelle confectionne le nid, simple cavité placée sur une touffe de laîches ou de joncs, dissimulé dans la végétation. Elle y dépose 3 à 4 œufs vert-olive brunâtre chamoisé, tachetés de sombre. L'incubation dure environ 18 à 20 jours, assurée par la femelle. Les deux parents nourrissent les poussins pendant la première semaine, et au bout de dix jours ils sont capables de trouver seuls leur nourriture. Ils courent alors dans la végétation environnante mais retournent au nid pour dormir. Les jeunes volent au bout de 15 à 20 jours après la naissance mais ne deviennent indépendants que vers 6 semaines.



Mâle et femelle s'occupant de leurs petits au nid

Régime alimentaire



La bécassine des marais se nourrit d'invertébrés (vers, larves, mollusques, crustacés...), mais aussi parfois des graines de plantes aquatiques, qu'elle sonde ou picore dans les eaux boueuses peu profondes, au bord des lacs et des étangs ou près du couvert de la végétation du rivage. Elle fouille aussi dans la boue molle et l'extrémité flexible de son bec lui permet de "sentir" la proie tout en sondant la boue.



Œuf de bécassine des marais

Les menaces

Les principales menaces identifiées sont celles relatives à la perte d'habitats : aménagements urbains ou agricoles aboutissant à la suppression de son milieu de vie, au drainage, à l'assèchement des milieux marécageux ou à la déprise agricole.

En France, la bécassine des marais est surtout un visiteur d'hiver et un nicheur de plus en plus rare sur notre territoire. La population nicheuse est considérée comme « en danger », avec quelques centaines de couples se reproduisant en France (principalement en Franche-Comté, Limousin, Auvergne et Pays-de-la-Loire). La population hivernante est quant à elle considérée « à surveiller » avec quelques dizaines de milliers d'individus qui hivernent sur une majeure partie de la France, surtout concentrés dans les marais arrière-littoraux.

Avec le concours financier



Conseil Général de la Mayenne



Conseil Régional des Pays de la Loire

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Ernée Maison des Services

Place de l'Hôtel de Ville 53500 ERNEE

2 02 43 08 71 38

■ syndicat.bassin.ernee@gmail.com

Au bord de l'Ernée ...

Le mot du Président

Ce cinquième numéro d'« Au Bord de l'Ernée » marque un tournant dans les actions portées par le Syndicat avec notamment la concrétisation des projets sur les ouvrages de l'Ernée.

Après 6 ans de réflexions, d'études et d'échanges entre les diverses personnes et institutions liées à ces ouvrages, des aménagements ont finalement pu être réalisés en septembre dernier. Les travaux effectués sont présentés dans cette lettre d'information.

Je tiens à remercier les élus délégués du Syndicat de bassin et le technicien de rivière qui par leur détermination ont permis de mener à bien, en étroite relation et avec la coopération des propriétaires, ces projets favorables à la qualité de nos cours d'eau.

Bonne Lecture à tous.

Christian Quinton

Le Contrat Territorial du bassin de l'Ernée



Pour faire suite au Contrat Restauration Entretien qui s'achevait fin 2012, 💹 le Syndicat s'est engagé dans un nouveau programme : le Contrat Territorial du bassin de l'Ernée.

Ce contrat, signé le 10 juillet 2013 avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil Général de la Mayenne et la commune de Chailland, a été l'aboutissement d'un consensus autour de la préservation commune des patrimoines naturels et architecturaux de notre bassin.

Ce nouveau programme fixe les grandes orientations de travaux pour la période 2013-2017 : interventions sur les ouvrages hydrauliques, travaux d'entretien et de restauration de boisements en berge, pose de clôtures et d'abreuvoirs, etc...

Pour tout renseignement, contactez Benoît Saudrais au 06 83 67 47 75

En lien avec la commune de Chailland et un propriétaire privé, les élus du Syndicat ont établi un programme de travaux sur 9 ouvrages du bassin de l'Ernée.

En septembre et octobre 2013, le Syndicat a engagé des travaux sur 5 de ces ouvrages, période de basses eaux propice à ce type d'actions.

Objectifs: assurer la circulation des poissons migrateurs et le transport suffisant des sédiments







Travaux sur les ouvrages du bassin de l'Ernée - exemples d'actions réalisées en 2013

Moulin de Chauvin - Andouillé

« Restaurer la circulation piscicole et la lisibilité historique du Moulin »





Moulin de Clivoy - Chailland

« La réussite d'un consensus entre préservation des patrimoines naturels et bâtis »







Ces travaux ont été réalisés en étroite relation avec les propriétaires des moulins concernés, avec pour but de retrouver la lisibilité historique de chaque site tout en permettant la circulation des poissons et des sédiments (sables, vases, etc.) de la rivière (article L.214-17 du Code de l'environnement).

Retour sur les inondations de décembre 2012 et mars 2013

L'hiver dernier a vu l'Ernée subir des épisodes de crues importants à 2 périodes différentes : les 20 et 22 décembre 2012 et le 11 mars 2013.

Il existe 2 stations de suivi des débits sur l'Ernée (Montenay et Andouillé), dont les données sont consultables sur internet (http://www.hydro.eaufrance.fr).

La <u>station d'Andouillé</u> peut être suivie en temps réel sur internet sur <u>http://www.vigicrues.gouv.fr</u>. Elle est enregistrée depuis 1967 et recueille plus de 90 % des eaux du bassin versant de l'Ernée. <u>Le débit maximum connu à cette station date du 22 janvier 1995 avec une valeur de 79,6 m³/s</u>: en compilant les données existantes depuis plus de 40 ans, on estime qu'il s'agit d'une <u>crue « cinquantennale »</u> (crue qui peut avoir lieu tous les 50 ans en moyenne).

Les débits des crues de l'hiver dernier ont été les suivants :

Date	Débit maximum instantané	Période de retour moyenne
22/12/12 à 13 h	48,7 m ³ /s	5 ans
11/03/13 à 22h50	77 m³/s	50 ans

La crue du 11 mars 2013, proche du maximum enregistré en 1995, a donc été un évènement particulièrement rare et intense à l'échelle de notre territoire.







